

A.P.P.P - ASSEMBLEE GENERALE 2017
le SAMEDI 6 JANVIER 2018

RAPPORT MORAL

Renouvellement VŒUX.....

Comme chaque année cette réunion, permet de nous retrouver hors saison, dans une période calme au niveau de la pêche et de nos différentes activités.

C'est donc avec beaucoup de plaisirs que nous vous accueillons aujourd'hui pour dans un premier temps faire le point sur l'année écoulée mais également aborder nos prévisions pour la nouvelle saison. Le calendrier prévisionnel vous sera commenté tout à l'heure avant d'honorer le vainqueur et ses deux dauphins du trophée 2017.

Nous nous sommes retrouvés l'an dernier, à la même période pour notre assemblée générale. Cela a été l'occasion de fêter l'Epiphanie.

C'est avec l'arrivée des beaux jours que nous avons ouvert notre calendrier.

Je commencerai donc par évoquer les cinq sorties pêches sur les six prévues à notre agenda. La dernière manche consacrée à la pêche à soutenir a en effet été annulée en raison des mauvaises conditions météo.

Sur l'ensemble de la saison, 28 bateaux ont participé à ces épreuves ce qui représente une moyenne de 12 équipages par sorties.

Je tiens à souligner que la deuxième manche ouverte à tous les plaisanciers, lors de la fête de la Saint-Pierre, est mise en place par l'APPP. Il s'agit de l'incontournable Challenge « Henri Caumes » désormais pérennisé depuis quelques années. Il a réuni une trentaine de bateaux.

Cette épreuve connaît un grand succès. Elle a pour ambition de rassembler le milieu valrassien de la plaisance.

C'est également l'occasion de rendre hommage au regretté Henri qui a su entre autre, mener à bien le difficile dossier des récifs artificiels pour lequel nous nous sommes également fortement impliqués.

Je vous rappelle que cette épreuve est sponsorisée par la Mairie de Valras-Plage. Elle permet à chaque participant d'obtenir un bon d'achat de 20 €.

Les sorties pêches sont importantes pour le club et pour l'image de la plaisance. C'est l'occasion idéale de valoriser la pêche de loisir.

Elles apportent un petit plus au niveau de l'animation du port et du village et beaucoup de curiosité au moment de la pesée.

Nous avons mis en place cette année un classement réel et une répartition des lots tirée au sort dans le but d'encourager les pêcheurs moins aguerris, à participer à nos sorties. En effet nous avons souvent entendu « *Ce n'est pas intéressant, c'est toujours les mêmes qui gagnent...* » Il est vrai que ceci n'est pas entièrement faux. Effectivement un petit noyau de fins pêcheurs se retrouvent régulièrement en tête des classements bravo à eux mais cela peut devenir démoralisant pour d'autres. La meilleure des récompenses pour le club reste à mon sens qu'il y ait le maximum de bateaux qui participent à chaque épreuves et individuellement, même si l'on n'a pas choisi le plus beau lot, voir figurer son nom sur le trophée annuel du meilleur pêcheur est valorisant. Je fermerai là la parenthèse mais cela nécessitait quelques explications.

Un autre moyen promotionnel et fédérateur a vu le jour lors de la saison écoulée, il s'agit du challenge inter-ports. Cette manifestation a pour but de rassembler les pêcheurs plaisanciers des trois ports valrassiens auquel viennent s'ajouter nos amis d'Héraude, club du Chichoulet. Cette sortie pêche commune s'est déroulée le SAMEDI 10 JUIN dans d'excellentes conditions.

Le trophée a été remporté par le port de Valras suivi du bassin Jean Gau, le Chichoulet et Sérignan ont terminé aux 3^{ème} et quatrième places. Après la matinée de pêche nous avons eu droit à l'habituel apéritif suivi de délicieuses grillades appréciées par tous.

Devant le succès rencontré nous reconduirons cette manifestation, le SAMEDI 9 JUIN.

Le 22 juillet, nous avons également innové en consacrant notre journée à une sortie de pêche au requin en soutien de l'association AILERONS. Lors de celle-ci, nous avons réalisé une dizaine de prélèvements remis aux scientifiques qui nous accompagnaient. Ces derniers, à travers l'association AILERONS s'intéressent particulièrement aux requins peau bleu dont l'espèce est en danger. Encore une fois, nous avons essayé de rassembler le maximum

de plaisanciers. Une douzaine de bateaux ont pris la mer. Cette manifestation a été mise en place conjointement avec la SNBV au port Jean Gau.

- 3 -

Continuons si vous le voulez bien à développer le chapitre pêche en abordant le sujet du thon.

Dossier difficile à gérer par le bureau. Depuis les demandes d'autorisations de pêche où excelle Jacques, jusqu'à l'attribution des bagues nous sommes confrontés chaque année à une gestion lourde et rigoureuse.

En effet, en fonction du nombre de bracelets qui nous sont attribués, il nous faut trouver la solution la plus juste et la plus équitable à appliquer.

Comme les années précédentes, et afin de satisfaire tous les postulants, le choix de regrouper les pêcheurs en « triplettes » a été privilégié.

En effet, nous avons obtenu 26 bracelets pour un total de 73 demandes et un quota de 405 kg.

Ce quota poids est très important et nous limite dans le nombre de captures. Il ne doit en aucun cas être dépassé. C'est pourquoi nous vous demandons de respecter strictement la procédure mise en place à notre niveau.

Pour la première fois, un seul équipage a été rappelé au règlement. Grâce à ces directives notre gestion a été exemplaire. Nous avons déclaré en effet 12 captures pour un poids total de 405 kg. Contrat rempli.

Les thons ont été présents dans notre zone. Les prises peuvent être comparées à celles des années précédentes. Toutefois, ce n'est pas le cas pour d'autres secteurs de la bande littorale situés principalement dans le Gard et l'Est du département.

Nous venons de voir que la pêche hauturière a été satisfaisante.

Ce n'est pas hélas le cas pour la pêche côtière.

Comme nous le constatons depuis cinq ou six ans, les captures sont moins régulières et nombreuses et les espèces ne répondent plus aux critères saisonniers que nous avons connus. Les tailles diminuent également. Ces constatations sont inquiétantes et nous interpellent.

En nous référant aux conclusions des scientifiques ou des spécialistes trois éléments sont à prendre en considération. En premier lieu nous trouvons la pollution suivie par la surpêche et le réchauffement climatique.

- 4 -

A propos de la pollution et des moyens de pêche destructeurs, nous vous parlerons tout à l'heure des courriers que nous avons prévus de rédiger à l'intention des responsables ou élus locaux, territoriaux ou préfectoraux.

Rassurez-vous, nous ne sommes pas les seuls à connaître ce problème. D'autres secteurs sont également concernés.

Les responsables politiques semblent s'intéresser à ce sujet au sein de la Commission Européenne de la pêche qui régit de nombreuses activités comme la pêche au thon, la pêche du bar et certainement dans quelques temps celle du loup. Elle réglemente également la pêche électrique dont on parle beaucoup en ce moment.

Il existe également une réglementation propre à la France souvent absurde à nos yeux et qui vise à contenter tout le monde. A titre d'exemple, pourquoi en effet la maille d'un loup pêché par un pro. a été fixée à 25 cm alors que le même poisson capturé par un plaisancier doit mesurer au minimum 30 cm. Il en est de même pour la daurade.

Au départ, ces tailles légales de captures étaient établies en fonction de la maturité sexuelle des espèces mais peut-être que les daurades ou les loups pêchés par les pro. se reproduisent avant ceux que les plaisanciers capturent, y'aurait-il une sous espèce ? Toute cette mascarade est bien française et vise à contenter tout le monde. Je pourrais continuer ainsi en citant d'autres exemples mais je m'arrêterai là.

Pour conclure ce chapitre consacré à la pêche, je voudrais faire si vous le permettez un petit commentaire concernant les prises.

A notre grande satisfaction, nous avons pu remarquer lors des pesées que de plus en plus de pêcheurs respectent les tailles et cela est à souligner.

Nous pensons que les formules souvent répétées « laissez les grandir » ou « petit poisson deviendra grand » commencent à porter leurs fruits. Continuons, dans cette voie. Il y va de notre avenir, montrons que nous sommes des pêcheurs responsables. Si vous ne connaissez pas les différentes

mailles des poissons, vous pouvez vous procurer auprès du club des fiches ou des règles de mesures mentionnant les tailles.

Après la pêche, abordons maintenant le chapitre réservé à nos activités annexes.

- 5 -

Cette saison nous entrerons dans notre 28^{ème} année d'existence.

Depuis le début nous avons voulu créer au sein de l'association un climat familial, amical et convivial. Ce n'est pas le plus facile mais nous avons la prétention d'y être parvenus.

Je tiens d'ailleurs à remercier aujourd'hui les membres du bureau, leurs épouses et toutes les personnes qui nous ont accompagnés et aidés, lors de la dernière saison.

Concernant nos agapes, nous avons organisé les deux repas champêtres habituels au « Chalet Lafon ».

Tout d'abord le 2 juillet la désormais célèbre Paella rassemblant près de 200 personnes puis le 27 août la thonade - mouclade réunissant 185 convives.

Ces manifestations sont certes lourdes à organiser mais permettent de passer d'agréables moments.

Autres temps forts, le « repas spectacle » organisé le 10 septembre en clôture de la saison dans un cabaret sétois.

90 personnes ont pu apprécier cette sortie où le transport avait même été prévu. L'excellent repas, les danseuses, les paillettes et tout le strass ont conquis l'ensemble des participants.

En conclusion de ce chapitre vous avez certainement remarqué notre participation lors de la fête de la Saint-Pierre sur le stand de la Prud'homie des pêcheurs ou lors des fêtes du patrimoine en animant les activités liées à la mer et en organisant un concours de pêche réservé aux jeunes. Celui-ci a rassemblé une quarantaine de participants.

Dans cette partie consacrée à la vie du club j'aborderai également les deux lotos organisés aux mois de juin et septembre. Nous avons remarqué hélas une faible participation de nos adhérents et nous le regrettons.

Comme nous le répétons souvent, les lotos ou les loteries nous permettent d'alimenter notre trésorerie et de vous en faire profiter directement sans augmenter nos cotisations.

- 6 -

A titre d'exemple chaque participant à un concours gagne un lot, lors du challenge inter-port le prix du repas a été fixé à 5 €, des apéros sont servis sans modération après chaque concours, le club apporte sa contribution financière lors des festivités de fin de saison etc.... Nous essayons de vous satisfaire au maximum même si tout ceci à un coût.

Je remercie donc particulièrement les quelques adhérents qui jouent le jeu en apportant leur aide à notre trésorerie et en espérant avoir été entendu par les autres.

Nous allons aborder maintenant le chapitre consacré aux différentes actions menées par l'association.

En effet, notre but n'est-il pas aussi de défendre et de protéger la Plaisance ?

J'ai relaté en partie ce chapitre lorsque j'ai évoqué le sujet dédié à la pêche, voyons maintenant le rôle que nous jouons au niveau de la défense de la plaisance.

Vous n'ignorez peut être pas que les ports de Valras-Plage et de Sérignan ont fusionné depuis le 1^{er} janvier. Ils sont rattachés maintenant à l'agglo. Béziers Méditerranée. Ce mariage récent se met en place. Nous ne sommes pas informés pour l'instant des directives qui sont prises.

Vous vous en souvenez certainement, nous vous avons demandé au cours de l'année écoulée de postuler, pour les propriétaires de bateaux, à l'adhésion au CLUPP. Je vous rappelle que cette démarche vous permet de vous porter candidat ou de voter afin d'élire les représentants du conseil portuaire. Si vous ne l'avez pas encore fait, il est maintenant urgent d'effectuer cette démarche en adressant un courrier au gestionnaire c'est-à-dire l'AGGLO. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à nous contacter.

Au chapitre des activités administratives, je tiens à vous rappeler que nous sommes représentés aux conseils portuaires des ports de Valras et de SERIGNAN mais ce dernier devrait être prochainement caduc en raison de la nouvelle gestion d'où l'importance d'intégrer le CLUPP pour élire des représentants de l'APPP.

Nous sommes souvent aidés dans nos actions par la Délégation régionale Occitanie de la FNPP (Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer) nouvelle appellation de la FNPPSF.

- 7 -

L'APPP est en effet officiellement affilié depuis huit ans à cette fédération elle nous conseille, nous renseigne et c'est par son intermédiaire que nous intervenons en matière de réglementation, mais également lorsqu'un projet afférent au domaine maritime est évoqué. Je pense principalement au dossier d'éolien flottant en mer, pour lequel nous nous sommes impliqués, et qui doit être mis en place au large de Gruissan. Nous vous en parlerons dans quelques instants.

Nous avons également participé au mois d'octobre aux 3^{ème} Assises de la Mer organisées à La Baule par la FNPP et rassemblant tous les acteurs de la plaisance. Les trois fédérations de pêche, celles des plongeurs et pêcheurs subaquatiques, les représentants des industries nautiques etc.. étaient présents. Durant deux jours des sujets importants et variés ont été traités et un dialogue s'est instauré entre les participants et les différentes autorités présentes dont le représentant du Ministère le Directeur de la DPMA, le responsable des Affaires Maritimes et d'autres intervenants délégués.

Jacques et moi-même avons participé aux différents débats et sommes intervenus sur plusieurs dossiers dont ceux concernant la pollution l'éolien flottant et les filets tournants.

Jean également présent participait comme intervenant au niveau fédéral.

Concernant la FNPP bon nombre d'entre vous ont compris l'utilité d'être fédérés. Actuellement, nous sommes 108 soit 81 % de l'effectif à avoir réalisé combien cette démarche était nécessaire. Ce chiffre est en nette progression.

Toutefois, nous sommes conscients que l'effet pêche au thon n'est pas étranger à cette croissance.

Pour conclure cette partie administrative, sachez que l'APPP affiche un effectif de 134 adhérents. Ce chiffre connaît une légère fluctuation mais se maintient toutefois depuis fort longtemps dans une fourchette comprise entre 130 et 150 adhérents.

Parlons rapidement du calendrier 2018. Nous avons maintenu l'essentiel de notre activité y compris le trophée des ports et la sortie de pêche au requin. Il vous sera détaillé dans quelques instants.

Je voudrai vous parler maintenant de notre site INTERNET tenu par Jacques Andrieu. Vous pouvez ainsi vous informer des nouvelles du club.

- 8 -

Les liens mentionnés vous reliaient instantanément à la FNPP au site du port de Sérignan à une météo locale ou à d'autres informations.

Grace à Internet nous avons également la possibilité de vous contacter rapidement pour vous transmettre une information importante. C'est pourquoi il est très recommandé de nous communiquer vos coordonnées.

Vous avez certainement remarqué lors de la présentation de l'ordre du jour que nous sommes amenés à modifier la composition de notre conseil d'administration. En effet, René SIGALA après 8 années de présence désire faire valoir ses droits à la retraite. Je voudrais avant toute chose le remercier pour le travail qu'il a accompli durant tout ce temps. Il a en effet apporté lors de ces quelques années une aide précieuse. Disponible et serviable il a su s'intégrer rapidement, afin de participer aux tâches qui lui étaient confiées. Possédant l'esprit de camaraderie il savait partager sa bonne humeur. Nous avons essayé en vain de le retenir mais nous n'y sommes pas parvenus. Pour des raisons personnelles et de disponibilité il quitte ses fonctions mais il nous a promis de continuer à nous aider. Nous saurons nous en souvenir.

Merci René tu mérites aujourd'hui un tonnerre d'applaudissements.

Comme je vous en ai parlé nous soufflerons bientôt les 30 bougies anniversaires de l'association.

Jusqu'à maintenant nous avons essayé de garder le cap et de mener le navire jusqu'à cette escale marquée par la fin de l'année.

Vous aurez certainement constaté que depuis peu nous avons tenté d'évoluer dans le contexte de la pêche et de la mer en conservant les côtés amicaux et conviviaux qui nous ont toujours accompagnés.

Lors de la prochaine saison nous tacherons de conserver le même azimut. Je suis certain qu'avec votre aide nous y parviendrons.

Encore une fois toute notre équipe vous souhaite une excellente saison 2018.

Je vous remercie de votre attention et suivant la formule consacrée,
bon vent et bonne mer à toutes et à tous.

Le Président :

Jean-Paul PALACIO